



Société des Régates d'Agde et du Cap

## **AVIS DE COURSE**

### **Trophée de la ville d'Agde**

### **Régate PHARE**

Régate organisée par la SORAC 5 A  
(Société des Régates d'Agde et du Cap)  
**12 et 13 juin 2021 au Cap d'Agde**

#### **Programme et horaires :**

***Samedi 12 juin 2021 : Première journée de course***

**Inscriptions UNIQUEMENT par internet depuis notre site**  
[www.soracagde.com](http://www.soracagde.com)

13h30 Briefing au centre Nautique

14h15 mise à disposition du comité de course sur l'eau.

17h15 Résultats provisoires.

Remise des récompenses du trophée SORAC 2020

***Vin d'honneur offert par la Ville d'Agde.***

***Présence de Monsieur Gilles d'Ettore Maire d'Agde***

***Dimanche 13 juin 2021 : Deuxième journée de course***

8h30-9h15 Émargement si déjà inscrit le samedi 12.

9h30 Briefing.

10 h45 Mise à disposition du comité de course sur l'eau.

17 h Proclamations des résultats,

**Inscription pour le trophée Ville d'Agde**  
**20 euros pour les 2 jours.**

**Chaque course validée compte pour le « trophée Ville d'Agde ».**  
**Une seule course valide le classement à cette régates phare.**

**Règles :** L'épreuve sera courue selon les règles suivantes : R.C.V. 2021-2024, Instructions de courses habitables FFV, Règlement du handicap national, règlement du Trophée Sorac 2021, les règlements fédéraux concernés, le présent avis de course, instructions de course et annexes.

**SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challiez 34300 Le Cap d'Agde**

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 12

**Tel: 06 23 32 84 08 e.mail : [secretariatsorac@orange.fr](mailto:secretariatsorac@orange.fr) Président 06 15 91 42 54**

**Site internet : [www.soracagde.com](http://www.soracagde.com)**

### **Admissibilité et regroupements :**

Les groupes admis sont : Voiliers habitables groupes A, B, C, D, L, R1, R2, R3.

Chaque concurrent, skipper ou équipier doit être licencié en 2021.

Les licences doivent être « Compétition » sinon, présenter un certificat médical à jour portant la mention « apte à la pratique de la voile en compétition ».

Les équipages seront composés de deux personnes au minimum.

Les licences journalières sont admises.

Armement des bateaux conforme à la catégorie de navigation côtière.

Publicité : Catégorie C

### **Classement :**

Le regroupement des groupes sera effectué de manière à obtenir des groupes de 5 bateaux minimum. Il sera publié pour chaque journée un classement général scratch et un classement par groupe ou par groupe de classes (Système de point H Osiris avec CVL.)

Au terme de la deuxième journée, il sera publié un classement général scratch des deux jours attribuant le Trophée de la Ville d'Agde 2021

**Parcours :** les parcours seront communs à toutes les séries.

**Nombre de courses :** deux au maximum par jour, une seule, sur les 2 jours, suffit pour valider l'épreuve. (Toutes les courses comptent pour le classement de la ville d'Agde.)

### **Instructions de course :**

Les instructions de course et les annexes sont celles du livret du coureur.

### **Organisation :**

Président d'honneur	Monsieur Gilles d'Ettore Maire d'Agde Président de l'Agglomération Hérault Méditerranée.
Président	Henri Roques
Président du Comité de course	Hélène-Anne Mateo / Serge Magnier
Président du Comité de réclamation	Henri Roques
Responsable engagements	Armelle Chaillou, Marc Bazille
Responsable classements	Hugues Naudin

### **Rappel de la règle fondamentale N°4 de l'ISAF :**

**DECISION DE COURIR :** La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester *en course* relève de la seule responsabilité du skipper.

**SORAC Centre Nautique Avenue du Passeur Challies 34300 Le Cap d'Agde**

Association sportive loi de 1901. Affiliée à la FFV sous le N°34011

Agréée Jeunesse et Sports N° S-005-2003. N° SIRET : 502 705 957 000 12

Tel: 06 61 05 36 00 e.mail : [secretariatsorac@orange.fr](mailto:secretariatsorac@orange.fr) Président 0631670293

Site internet : [www.soracagde.com](http://www.soracagde.com)